

l'église n'était pas grande : j'ai relevé que 13 habitants ont payé la rente de leur *bancq* et le maximum atteint le chiffre de 4 *livres*, soit 80 sols.

Pour le plaisir des chercheurs, voici les noms de ces 13, favorisés d'un banc à l'Eglise : Normandin, Bellertve, Barette, Provencher, Decormier, Jolliet, Rochereau, Duplessis, de St Pierre, La Giroflée, Arsonneau, Cacheux, Duvivier...

Ces chefs de famille dont nous retrouvons les noms, au cours de l'histoire du Cap, sont ceux qui ont donné et travaillé pour notre chapelle du Rosaire.

* * *

La première recette en faveur de cette nouvelle église a été inscrite au livre des comptes de la fabrique par Jean-Baptiste Gatineau, le 29 Juin 1715, sous cette rubrique :

Reçu des donc fait à lesglise de Ste Magd... ce monte à 27 livres.

Les premiers frais semblent avoir été payés à Monsieur Normandin :

Pour procès contre les habitants de Bécancour, 52 livres...

Tout n'était pas rose à cette époque.

C'est aussi en 1714 que commence ce différend, dont le procès devra être si long et si mouvementé, entre le Père Joseph Denis et Pierre Le Boullanger de St Pierre et son épouse Renée Godefroy.

L'officialité ecclésiastique juge que cette cause ressortit à son tribunal ; le Conseil Souverain la réclame à sa barre. *Inde irae...*

Le Conseil Souverain fait interroger Messire Paul Vachon, curé du Cap, qui refuse de répondre, sous prétexte : "*qu'il a confessé Monsieur Le Gouverneur des Trois-Rivières, led. Père Joseph, et lad. Anne Marguerite Le Boullanger complaignante.*" Le même Conseil fait interroger Dame Marie Anne Robineau de Bécancourt de la Sainte Trinité religieuse Ursuline, qui ne veut point déposer "*sous prétexte qu'elle se dit comme germaine dud. Père Joseph.*" et ainsi de suite...